

Paraphe



COMMUNAUTE DE COMMUNES
VEZERE MONEDIERES MILLESOURCES

19260 Treignac

Lundi 05 octobre 2026

Feuillet - 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Membres titulaires	40
Titulaires Présents	30
Suppléants avec vote	3
Pouvoirs	4
Nombre de votants	37
Date de la convocation	28/09/2026
Certifié exécutoire le	05/10/2026
Date d'affichage	07/10/2026
Envoyé en préfecture le	07/10/2026

Le cinq octobre deux mille vingt-six à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de Treignac, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, Monsieur JENTY Philippe.

TITULAIRES PRESENTS AVEC VOTE : BAYLE Christophe, BERNARD Sylvain, BEZEAU Sophie, BOUCHOT Estelle, BOUDIN Olga,

BORT Jean-Pierre, CASSAN Stéphanie, CHEYPE Sandrine, COUTURAS Alain, DUBOIS Céline, DUPUY Nathalie, ENSERGUEIX Jean-François, GIOUX Sylvain, GUSTIN Fabienne, JANICOT Véronique, JARRIGE Didier, JENTY Philippe, LARIVIERE Chrystel, LEGRAIN Alexia, LEGRAIN Olivier, LELIEVRE Carla, LELIEVRE Marie-Christine, MADRANGE Christian, MAZALEYRAT Agathe, MORATILLE Gérard, PLAS Philippe, RUAL Bernard, SENEJOUX Geneviève, TAVERT Gérard, VIGROUX SARDENNE Josiane.

SUPPLEANTS PRESENTS AVEC VOTE : COIGNAC Sébastien, GAGE Pascal, ORZOLEK Catherine.

SUPPLEANTS PRESENTS SANS VOTE : BEAUVAIS Hélène, DELAUNAY Jean-Paul.

EXCUSES : CHASSEING Daniel, DEGERY Sylvie (donne pouvoir à LEGRAIN Alexia), DUVAL Patrick (donne procuration à LEGRAIN Olivier), GARAI Daniel (donne pouvoir à JENTY Philippe), LAURENT André (représenté), LEFEVRE Corinne, PETIT Christophe (représenté), PEYRAMAURE Pierre (représenté), URBAIN Jean-Yves (donne pouvoir à GIOUX Sylvain), VAN ROEKEGHEM Frédéric.

Secrétaire : JARRIGE Didier.

97-2026 Délibération modificative n°4 du Budget principal.

Suite à la délibération 87-2026 qui acte le projet de travaux au Centre Educatif Fermé de Soudaine Lavinadière pour l'année 2026 et qui n'était pas inscrit au budget 2026, il convient de prendre une délibération modificative pour inscrire les crédits nécessaires à cette opération.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide par 37 voix pour, 0 contre, 0 abstention :

De modifier le budget 2026 selon le virement de crédit suivant :

BUDGET PRINCIPAL

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses :

- Compte 2113 opération 46 Agrandissement MSP Chamberet : - 40 000 €
- Compte 21351 opération 111 Réfection CEF 2026 : + 40 000 €

Fait à Treignac le 06/10/2026

Le Président, Philippe JENTY

